



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Justice

**Réponse de Madame Sam TANSON, Ministre de la Justice,  
à la question parlementaire n° 7501 du 24 janvier 2023  
des honorables députés Laurent MOSAR et Léon GLODEN  
sur les jeux de hazard**

Ad 1<sup>ère</sup> question :

Le Ministère de la Justice ne dispose pas de ces chiffres.

Ad 2<sup>ème</sup> question :

D'après les informations fournies par le Parquet général, 9 condamnations ont été prononcées pour des infractions à la législation sur les jeux de hasard entre 2009 et 2018.

Ad 3<sup>ème</sup> question :

Les travaux préparatoires en vue d'une adaptation de la loi précitée du 20 avril 1977 sont actuellement en cours.

Luxembourg, le 23 février 2023.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson